

vill'infos

VILLEMANDEUR

DÉCEMBRE 2025



www.villemandeur.fr

Mairie de Villemagne
1bis avenue de la Libération
45700 VILLEMANDEUR

Tel : 02.38.07.16.70
Mail : mairie@mairie-villemandeur.fr

 **VILLEMANDEUR**
le bon vivre

Tous mes vœux se tournent naturellement vers vous. Que cette nouvelle année 2026 vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels.

Qu'elle vous soit synonyme d'une vie meilleure, surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés. J'en profite pour remercier les élus de l'exécutif qui m'entourent au quotidien pour gérer la commune, ainsi que les conseillères et conseillers municipaux pour leur investissement au sein de la vie municipale, sans oublier celles et ceux parmi le personnel communal qui se donne aussi pleinement, au quotidien, dans leur mission de service public.

Denise Serrano,
Maire de Villemandeur

Rosière 2025

Dans le Gâtinais, il existe une tradition de couronnement de rosière. En effet, il y a plus de 100 ans de généreux, donateurs, ont procédé à des legs d'importance au profit de certaines communes, à charge pour elles de désigner une rosière. Notre commune a reçu un legs par M. Louis Chambon en 1914. Un prix de vertu sera donné tous les deux ans à une fille de bonne conduite et de bons sentiments. Le choix de cette personne devait être fait par le Maire et le Curé.

Cette année, Mme le Maire et le prêtre ont désigné

Chères Mandoraises, chers Mandorais,
En cette nouvelle année, que la santé, la joie
et la réussite accompagnent chacun de vos pas.
Puissions-nous continuer à faire de Villemandeur
un village vivant, uni et accueillant,
où les liens se tissent dans la convivialité.
Très belle année 2026 à toutes et à tous.

Ophélia



Inscriptions REPAS OU COLIS SENIORS

Toute personne habitant la commune de Villemandeur, née avant le 1er janvier 1956, peut s'inscrire pour le colis ou le repas des seniors, au centre culturel les **lundi 5 ou mercredi 7 janvier 2026 de 14h à 17 h**. Les intéressés peuvent s'inscrire munis de leur carte

d'électeur, avis d'imposition ou justificatif de domicile. Les colis seront à retirer aux services techniques le vendredi 13 février 2026 de 14h à 17 heures, et le repas sera servi le dimanche 15 février 2026 à la salle de Lisledon, avec une ouverture des portes à 12 heures.

Fête du drapeaux CENTENAIRE DU BLEUET DE FRANCE

Sur une initiative de l'UNC et de la municipalité de Villemandeur, le dimanche 21 septembre, le Domaine de Lisledon a accueilli un grand rassemblement national des « porte-drapeaux ». Plus de 400 porte-drapeaux étaient présents, venus de toute la France ; ils ont défilé pour honorer ceux qui sont tombés pour la patrie. La transmission de cet héritage aux générations futures était présente dans toutes les têtes.

Cette fête du drapeau était associé au centenaire du Bleuet de France, symbole national de mémoire et de solidarité. La cérémonie fut rythmée par de nombreuses allocutions, la lecture de poèmes, des chants par la cantatrice Élodie Calloud, des fanfares et le fleurissement de « l'arbre de la mémoire » par le conseil municipal des enfants et les écoles de Villemandeur.



Après la cérémonie militaire, le défilé des porte-drapeaux était accompagné par la musique des sapeurs-pompiers du Loiret.



Un vin d'honneur a été servi devant le château de Lisledon pour le millier de personnes présentes, avant qu'elles ne rejoignent le gymnase du Château Blanc pour le repas.

Les travaux

La chaufferie biomasse, son réseau de chaleur et les sous-stations sont en service depuis début novembre. Ils alimentent le gymnase Daudet, le dojo et la salle de boxe, le groupe scolaire des Catalpas, le centre social et culturel, la mairie, la police municipale et les services techniques.



Ce système permet à Villemandeur de réduire son impact carbone, de mieux maîtriser ses dépenses énergétiques et de soutenir l'économie locale grâce à l'utilisation de plaquettes forestières, livrées par volumes de 90 m³. La consommation annuelle est estimée à 200 tonnes de bois déchiqueté sec, 100 % local et renouvelable. À titre d'équivalence : 30 m³ de plaquettes (7,5 tonnes) produisent 27 000 kWh, soit l'équivalent de 2 700 L de fioul, 2 100 kg de propane et 5 200 kg de CO₂ évités.



TRAVAUX DE VOIRIE

Pendant les congés de la Toussaint, l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing a sécurisé le carrefour Jean-Mermoz / Maryse-Bastié : création d'un plateau ralentisseur, de traversées piétonnes et cyclables, limitation à 30 km/h et changement de priorité. Cet aménagement renforce la sécurité autour du collège Lucie-Aubrac, où une grande partie des



Vinci a été entièrement refaite en une journée et une nuit, avec un enrobé conçu pour supporter environ 70 poids lourds par jour.



trottoirs a été rénovée. Deux arrêts de bus de la ligne 5 ont également été installés et la signalisation de la voie bus a été renforcée. Dans le même temps, la chaussée du rond-point Pontonnerie / Léonard-de-

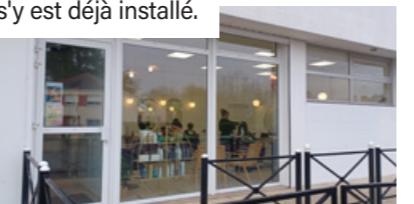
Enfin, rue Clément-Ader, une voie verte piétons-vélos est en cours d'aménagement en remplacement du trottoir dégradé.

+1000 M² POUR LA COUR DE L'ÉCOLE DU BUISSON

Plutôt que de tout casser la cour actuelle, recouverte de bitume et sous laquelle passent de nombreux réseaux techniques, l'idée a été de profiter de cet espace inutilisé enherbé afin d'offrir aux élèves la possibilité de s'y promener en cas de fortes chaleurs. Des arbres, des circuits piétonniers ou autres pourront y être aménagés par la suite en concertation avec le conseil municipal des enfants et le corps professoral.

LOCAUX DE LA POSTE

Les locaux de La Poste, appartenant à la commune, ont été en partie rénovés puis loués. À ce jour, un salon de coiffure s'y est déjà installé.



Afin de poursuivre l'amélioration de la sécurité dans la commune, un nouveau déploiement de vidéoprotection a été réalisé au mois d'octobre. Les caméras sont équipées d'un ou de plusieurs objectifs, avec vision de nuit, pour répondre à diverses fonctions selon leur site d'installation : protection de bâtiments, atteintes à l'environnement, repérage et suivi de véhicules vus lors de méfaits. Leurs images sont enregistrées en continu et ne sont consultables que dans un cadre réglementaire afin de respecter les libertés individuelles. Dans certaines circonstances, la police nationale et la gendarmerie peuvent avoir recours aux enregistrements.



Sécurité et tranquillité publique



NOUVELLE ENTRÉE DU POSTE DE LA POLICE MUNICIPALE

À partir du mois de janvier, l'accès se fera par la porte située derrière la grille. Elle sera équipée d'un visiophone. Elle ouvrira sur un sas pour un premier entretien avec l'agent d'accueil. Le panneau POLICE MUNICIPALE sera placé au-dessus dès la mise en fonction. Cet aménagement, conforme à la réglementation, a pour but de sécuriser le personnel et le public.

ÉVOLUTION DE LA VIDÉO-PROTECTION URBAINE



NOUVEL AGENT À LA POLICE MUNICIPALE



M. TOIZOUMBONA était Agent de Surveillance de la Voie Publique depuis près de 6 ans. Suite à sa réussite au concours de police municipale, il a postulé pour intégrer le service de la PM de Villemandeur. Il a pris ses fonctions de gardien stagiaire de police municipale le 1er octobre 2025. Sa formation se répartira en alternance entre le Centre national de la fonction publique territoriale et des périodes dans la commune. À l'issue de cette formation, il obtiendra ses agréments et son assermentation pour être de plein exercice.

La police municipale est donc composée de quatre agents, ce qui permet d'avoir de nouvelles dispositions d'action auprès de la population.

NOUS SOMMES
7450
MANDORAIS

Population recensée en 2024

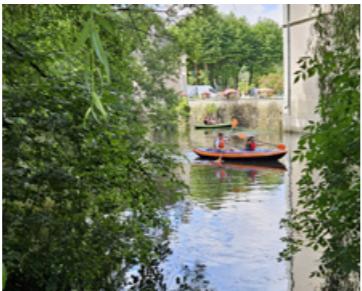


Le Comité des Fêtes fête ses 60 ans !

Constitué d'une équipe de près de 40 bénévoles motivés, le Comité des Fêtes de Villemadeur a fêté cette année ses 60 bougies. De nombreuses manifestations ont été organisées pour animer la ville de Villemadeur.



Au printemps, participation au Festival Parcs et Jardins, en partenariat avec le Rotary Club de Montargis et du Gâtinais. En été, les incontournables 4 Jours de Fête avec une grande brocante, une foire gastronomique, artisanale et commerciale, un spectacle de variétés, divers jeux pour enfants



et adultes, ainsi qu'un magnifique feu d'artifice qui, depuis quelques années, met en lumière le château du domaine de Lisledon.



La fête d'automne a accueilli le Festival d'Orgues de Barbarie et de Musique Mécanique, ainsi qu'une brocante et une foire.

En fin d'année, le Comité s'implique également dans l'organisation du Téléthon.



Toutes ces activités ne peuvent bien sûr être réalisées qu'avec le soutien de la municipalité et l'aide de ses services.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous incontournable des acteurs de la vie associative de notre territoire, 37 associations s'étaient donné rendez-vous de 10 h à 17 h le samedi 6 septembre au gymnase Daudet et à l'extérieur pour certaines d'entre elles.



Nouvelle association « Flamenca's »

En plus d'un moment convivial, cette journée a été un excellent tremplin pour présenter et faire connaître toutes les activités pratiquées sur notre commune. De nombreux visiteurs ont déambulé sur les différents stands, échangeant avec les acteurs et n'hésitant parfois pas à rejoindre les animations proposées.

Le tissu associatif, qu'il soit sportif, ludique, culturel ou créatif, a su exposer les différents travaux, suscitant ainsi l'envie auprès de tous.



Enfance CENTRES AÉRÉS JUILLET AOÛT

En juillet, très belle fréquentation où le centre a affiché complet (agrément pour 110 personnes). Le thème était « Voyage à travers le temps », entre la préhistoire, l'Antiquité, le Moyen Âge et les Temps Modernes. Les enfants ont participé à de nombreuses activités et sorties (bowling, piscine, musée du cirque, château de la Bussière). Un spectacle est venu clôturer la fin du mois de juillet, rassemblant plus de 150 personnes. Pour cette période estivale, il est regrettable que certaines familles inscrivent leurs enfants qui, finalement, ne viennent pas, bloquant ainsi des places pour d'autres. Cela s'avère très pénalisant pour les familles en attente d'une place.

bénéficié des mêmes prestations et sorties que ceux du mois de juillet, avec une innovation : un petit déjeuner collectif durant lequel les enfants et les animateurs avaient la possibilité de venir « en pyjama ». Très grande réussite. Le spectacle de fin de séjour a réuni plus de 150 personnes. Pour cette période estivale, il est regrettable que certaines familles inscrivent leurs enfants qui, finalement, ne viennent pas, bloquant ainsi des places pour d'autres. Cela s'avère très pénalisant pour les familles en attente d'une place.

cette année avec une nouvelle équipe à sa tête, présidée par Alexandra.

Sa priorité : maintenir les événements qui financent les projets pédagogiques, comme la kermesse ou le loto du 21 février. Tous les bénévoles, même pour un coup de main ponctuel, sont les bienvenus. Pour suivre l'actualité ou proposer son aide : Messenger ou aem.benevoles@gmail.com

Grâce à cette équipe, l'AEM continue de soutenir activement la vie scolaire mandoraise.

AEM : UNE NOUVELLE ÉQUIPE MOBILISÉE



L'Association des Écoles Mandoraises (AEM), regroupant les parents d'élèves des écoles des Catalpas et du Buisson, démarre



Évènements

FESTIVAL DU JEU. UN SUCCÈS RETENTISSANT

Les 25 et 26 octobre 2025, Villemadeur a de nouveau accueilli le Festival du Jeu de Montargis, organisé par l'association mandoraise Diabolobus. Installé dans les 2 000 m² du Complexe Sportif du Château Blanc, l'événement a attiré plus de 1 600 visiteurs venus partager deux jours de découvertes ludiques et de convivialité.



Parmi les animations phares, un stand a particulièrement retenu l'attention : celui d'Hakim Aouni, jeune Mandorais de 26 ans, qui réinvente les traditionnelles briques de construction pour enfants. Son concept ? Des maisons, fermes et tours à bâtrir à partir de matériaux naturels : tuiles et briques en terre cuite du Gâtinais, ciment à préparer soi-même, truelle miniature et surtout un jeu réutilisable à l'infini. « Il suffit d'immerger le bâtiment terminé dans l'eau, puis de laisser sécher les pièces, qui pourront resservir », explique-t-il.

Ce festival, devenu un rendez-vous incontournable pour les familles et les passionnés, confirme la vitalité du tissu associatif mandorais et l'engouement croissant pour le jeu sous toutes ses formes. Une belle réussite pour Diabolobus et pour Villemadeur !



SALON DE LA PARENTALITÉ

Un beau succès pour la deuxième édition du salon de la parentalité

Le samedi 11 octobre, le complexe sportif Château-Blanc de Villemadeur a accueilli la 2^e édition du salon de la parentalité, un rendez-vous incontournable pour les familles, de la grossesse à l'adolescence.

Organisé conjointement par le relais petite enfance « L'Île aux Oiseaux » de Villemadeur, le relais petite enfance d'Amilly et le service enfance-famille de Châlette-sur-Loing, l'événement a rassemblé plus de 450 visiteurs tout au long de la journée.

Plus d'une centaine de partenaires étaient présents pour échanger, informer et conseiller les familles sur de nombreux thèmes liés à la parentalité. Le programme a été riche et varié : ateliers, tables rondes, conférences, sans oublier les animations proposées par les assistantes maternelles pour les plus jeunes. Le spectacle de cirque a également ravi petits et grands.



Cette journée conviviale et enrichissante visait à accompagner les parents dans toutes les étapes de la vie familiale, à favoriser les échanges entre professionnels et familles, et à valoriser les acteurs locaux engagés dans l'accompagnement de l'enfance et de la parentalité.



Un grand merci aux municipalités d'Amilly et de Châlette-sur-Loing pour leur collaboration, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réussite de cette belle journée, placée sous le signe du partage et de la bienveillance.

CINÉ DE PLEIN AIR

Le samedi 23 août, le domaine de Lisledon a accueilli un cinéma de plein air. Le film a été projeté sur un écran géant gonflable, avec un foodtruck et du pop-corn gratuit pour tous.

Les enfants ont pu se divertir avec des sculptures sur ballons, des maquillages et un jeu de piste en lien avec le film.

La soirée s'est terminée dans la bonne humeur, tous ont passé un agréable moment.

GEEK MA VILL' : UNE 3^{ÈME} ÉDITION PLEINE DE SURPRISES

La 3^e édition de Geek Ma Vill', organisée le dimanche 2 novembre au gymnase Daudet, n'a pas déçu. Cette année, condensée cette année sur un seul jour, elle a attiré un public très nombreux et intergénérationnel. Enfants, adolescents, parents et même grands-parents ont défilé tout au long de l'événement pour profiter d'un programme riche et varié.

Autre attraction incontournable de la journée : le robot photobooth, véritable star de l'événement. Les familles se sont succédées pour réaliser des photos revisitées grâce à l'IA, qui transformait les participants en personnages d'Halloween, en héros de manga ou encore en figures de jeux vidéo. Une animation originale qui a suscité éclats de rire et selfies en série.

Entre rétrogaming, réalité virtuelle, simulateurs, tablettes et espace détente, cette édition 2025 a confirmé l'attrait de tous les Mandorais pour la culture geek et les nouvelles technologies.

9.

Octobre Rose :

LA COMMUNE SE MOBILISE POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Comme chaque année, le CCAS s'est mobilisé pour faire rayonner la commune aux couleurs d'Octobre Rose. Les commerces locaux ont, une nouvelle fois, répondu présents en décorant leurs vitrines de rose, symbole de solidarité et d'espoir.

Le 5 octobre dernier, le CCAS, en partenariat avec La Godasse Mandoraise, a organisé deux marches solidaires. Grâce à la participation des 87 marcheurs et à la vente de badges, un total de 623,10 € a pu être reversé intégralement à la Ligue contre le cancer (secteur de Montargis -

Comité départemental du Loiret).

Le 6 octobre, un stand d'information et de sensibilisation sur le cancer du sein, animé en partenariat avec Madame Krol, bénévole de la Ligue, a permis d'échanger avec les habitants sur l'importance du dépistage.

Enfin, pour aller encore plus loin dans la prévention, deux ateliers d'autopalpation ont été proposés, avec la participation du Dr Roger et du Dr Roche, médecins généralistes de la commune. Ces moments d'apprentissage ont permis à de nombreux



participants d'acquérir des gestes simples mais essentiels pour une détection précoce. Grâce à l'implication de tous, bénévoles, associations, commerçants et habitants, notre commune a une nouvelle fois montré que la solidarité et la prévention sont au cœur de la vie locale.

Municipales 2026

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT(E) ?
Vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour mettre à jour votre inscription électorale.

VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ ?
Nouvelle adresse dans la même commune : déclarez-la en mairie.
Nouvelle commune : inscrivez-vous dans votre nouvelle ville.
Pièces à fournir : pièce d'identité + justificatif de domicile (-3 mois).

CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE

107 ans après la signature de l'armistice de 1918, notre commune a commémoré, le mardi 11 novembre, la fin de la Première Guerre mondiale. Villemandeur a rendu hommage à tous les soldats et civils morts durant cette guerre.

Plus de 100 personnes se sont rendues au monument aux morts pour le traditionnel dépôt de gerbes. Après les différentes allocutions des personnalités présentes (UNC de Villemandeur et Madame le Maire), le conseil municipal des enfants, représentant les écoles mandoraises, a déposé une composition florale en mémoire de toutes les personnes décédées durant cette tragédie.



Expression des listes

GROUPE DE LA MAJORITE

VILLEMANDEUR VILLE D'AVENIR (DENISE SERRANO)

Le droit d'expression en période électorale, L'article L. 52-1, alinea 2 du code électoral précise qu'à partir du premier jour du sixième mois précédent le mois en cours duquel il doit être procédé à des élections générales .

Le contenu du bulletin municipal doit être limité à de strictes informations qui doivent être neutres . Dès le 1^{er} septembre de cette année la communication institutionnelle peut momentanément s'arrêter.

GROUPES D'OPPOSITION

ENSEMBLE POUR VILLEMANDEUR (ANDRE PRIGENT)

Chers Mandoraises, chers Mandorais, l'année 2025 s'achève ainsi que ce mandat. Vous retournez bientôt aux urnes afin d'élire votre nouveau Maire et son Conseil Municipal. Durant ces 6 années, nous avons toujours eu à cœur de vous représenter dignement. Tout n'a pas été facile, mais nous avons permis et participé à un certain nombre d'avancées non négligeables pour notre commune. Nous aurions voulu faire plus, mais comme nous vous en avons parfois fait part, l'opposition n'a pas toujours été écoutée.

Nous en profitons pour vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée. Bien que la situation nationale et internationale ne soient actuellement pas des plus réjouissantes, nous restons néanmoins confiants et mobilisés. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, de beaux moments à partager en famille, entre amis et vous présentons nos meilleurs voeux de santé et de prospérité pour l'année à venir. Ensemble Pour Villemandeur 2020 vous dit au revoir.

VILLEMANDEUR AVEC VOUS (CATHERINE ADRIEN-CAMUS)

Depuis le début du mandat, notre groupe s'est engagé pour faire de Villemandeur une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir. Nous avons soutenu les projets qui améliorent le quotidien des Mandorais et renforcent la vie locale : les aires de jeux, le festival, les expositions, la création du Conseil municipal des jeunes, mais aussi la maison de santé, indispensable pour nos aînés, et la chaufferie bois,

gage d'économies et d'engagement écologique. Ces actions traduisent notre volonté constante d'agir avec bon sens et dans l'intérêt de tous. Nous continuerons à œuvrer avec la même énergie pour une commune vivante, accueillante et responsable, une Villemandeur qui réussit par l'union et la participation de chacun.

Textes fournis reproduits in extenso sans correction.



À vos agendas !

DÉCEMBRE

- 13 - Bal Country
MJC - Salle de Lisledon
- 14 - Repas dansant
UNRPA - Salle de Lisledon
- 15 - Spectacle scolaire
- 13 & 14 , 20 & 21
Noël ô ChatôôÔ
Asso LAC - Lisledon

JANVIER

- 5 & 7 - Inscriptions colis ou repas senior (+70 ans)
- 13 - Vœux institutionnels
Salle de Lisledon
- 15 - Concours de tarot
UNRPA - centre culturel
- 16 - Soirée zumba
AEM - Gymnase Daudet
- 31 - Concours de belote
UNRPA - centre culturel

FÉVRIER

- 8 - Bal de la St Valentin
Comité des fêtes
Salle de Lisledon
- 12 - Loto - UNRPA
Centre culturel
- 13 - Colis seniors
- 14 - Concours de belote,
CATAM - Centre culturel
- 15 - Repas séniors
Salle de Lisledon
- 21 - Loto AEM
Salle de Lisledon
- 21 & 22 - Week-end gonflé - Gymnase Daudet

MARS

- 5 - Concours de belote
UNRPA - centre culturel
- 15 & 22 - Elections municipales
Gymnase Daudet
- 15 - Repas de printemps
CATAM - Lisledon
- 26 - Concours de tarot
UNRPA - centre culturel

AVRIL

- 9 - Loto/Belote
UNRPA - centre culturel
- 12 - Banquet de printemps UNRPA
Salle de Lisledon
- 18 & 19 - Parcs et jardins
Rotary - Lisledon
- 30 - Concours de belote
UNRPA - centre culturel

MAI

- 8 - Banquet UNC
Salle de Lisledon
- 28 - Concours de tarot
UNRPA - centre culturel
- 30 & 31 - Festival Ô mon châtôÔÔ
Lisledon

• • •

Chaque événement sera maintenu sous réserve de faisabilité technique et organisationnelle.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : BIEN UTILISER LA TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

En cas de non-respect (vitesse, assurance, équipements, lieux de circulation), vous encourez des amendes pouvant se cumuler.

INTERDIT AUX MOINS DE 14 ANS

amende 135 €
(parents)

Pas de passager
135 €

Casque audio interdit
35 €

Trottoir interdit
35 €

Assurance obligatoire jusqu'à 3 750 € en cas de défaut

Vitesse limitée à 25 km/h 135 €
+ 1 500 € si l'engin est débridé

Recommandé : casque, pistes cyclables, routes limitées à 50 km/h

Hors agglomération : équipement réfléchissant obligatoire la nuit ou par mauvaise visibilité 135 €



Plus d'infos : service-public.gouv.fr, rubrique trottinettes électriques.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi | 8h30 - 12h00 : tous les services sans rendez-vous ; 13h30 - 17h15 (sauf mercredi après-midi) : tous les services sur rendez-vous

1^{er} et 3^{ème} samedi du mois | 9h30 - 12h00 : Service population uniquement



www.villemandeur.fr

CONTACT INFOS

Adresse : 1bis avenue de la libération | Tel : 02.38.07.16.70 | Mail : contact@mairie-villemandeur.fr